

Le soulèvement de la Gruyère en 1798

Autor(en): **Reichlen, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **6 (1898)**

Heft 7

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-8188>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE

HISTORIQUE VAUDOISE

LE SOULÈVEMENT DE LA GRUYÈRE EN 1798

par le notaire J.-L. COMBAZ

Le notaire Combaz, de Montbovon, l'auteur de l'intéressante relation que nous publions, fut consacré un moment par le populaire grand historien, et la Société d'histoire de la Suisse romande lui alloua même 250 francs pour ses nombreux travaux. Ceux-ci, en effet, sont volumineux, ils comprennent des manuscrits d'au moins 800 pages et trahissent un chercheur infatigable, un écrivain fécond.

C'est surtout la Gruyère, pays de ses pères, le canton de Fribourg, le diocèse de Lausanne, qui furent le thème de ses études. Mais aucune de ses œuvres n'a été publiée; elles demeurent enfouies dans l'une ou l'autre bibliothèque.

La cause de cet abandon est que les œuvres du notaire Combaz pèchent par le manque de sérieux, de science et d'érudition, par le défaut de la bonne critique; il accordait trop peu à l'exactitude chronologique et aux vérifications des documents.

La froide science qui consiste à chercher sous les chairs le squelette même de l'histoire lui répugnait; il préférait suivre les chemins faciles de son imagination. Il avait reçu la mission d'embellir, de poétiser les antiquités de

l'histoire comme un barde. Il raconte à merveille, sans gêne et sans frein.

Un de ses auditeurs, M. Louis Bornet, n'a pas oublié cette figure originale du notaire Combaz ; il a même relevé d'une manière spirituelle ses travers ¹.

« Il avait vu toutes les vieilles pierres et en savait l'histoire écrite ou traditionnelle, dit M. Bornet. Avec n'importe quel reste de mur, il nous refaisait un ancien cloître, son clocher, son préau, ses allées aux sombres détours, des donjons, des manoirs de toute sorte, des constructions romaines ; il en avait même tracé en bleu et en rouge. Qui de nous déterrerait à présent le château de Crésuz ou l'abbaye de Humilimont ? Il avait aussi une collection d'armoiries pour les familles indigènes, dont il savait par cœur les descendances et les ramifications, aussi bien que le cours des ruisseaux et les embranchements de tous les sentiers du pays. Avait-on envie de faire graver son cachet à la foire de Bulle ou de Fribourg, on savait à qui aller s'adresser ; tel revenait charmé et surpris d'avoir d'azur, de gueules à son écu et par dessus la fourche, le rateau héréditaire ou un beau mouton. Depuis Gruérius jusqu'à Michel, il savait les noms de tous nos rois pasteurs et contait les plus anciens détails qui, je commence à le craindre, seront perdus pour l'histoire.

» Nul n'aurait pu comme lui expliquer la stratégie de la bataille du Pré-de-Chêne, la terrible descente des chèvres qui sauvèrent la patrie au Belluaz, ou retracer aussi naturellement qu'ils l'eussent fait eux-mêmes les hauts faits des cent jeunes croisés de la chronique, ou les exploits homériques des autres héros gruériens qui, arrivés près du lac Léman, croyaient voir la mer ! et la terre sainte de

¹ *L'Emulation*, revue, année 1853, page 149.

l'autre côté ! Quand, à cheval sur un de ces récits, il s'élançait sur la trace de Clarimboz, poursuivait les Savoyards effarés, se heurtant, s'écrasant, s'embourbant par milliers dans les souilles de la sombre forêt, ou qu'il s'arrêtait court pour plaisanter Bras-de-fer encore menaçant et troublé du combat, à propos de sa grande épée que le sang a soudée à ses doigts ; dans ces moments de séduction et d'entraînement, sans la crainte de l'interrompre, on lui aurait demandé ce qu'alors il faisait lui-même. « — J'étais là, telle chose m'avint. » Cette réponse dans sa bouche n'aurait nullement surpris ; car, comme La Fontaine, il entrait le premier dans l'illusion où il voulait attirer les autres, et comme lui il aimait à mêler son discours de ces bonnes et maternelles expressions de la vieille langue. »

Voilà quel historien était Combaz. Il était néanmoins très couru, très écouté ; on le cherchait quelquefois pour cela jusqu'au cabaret.

Il écrivait assez mal. Il est vrai qu'il n'avait de style que ce qu'il en faut pour laisser des manuscrits.

Il avait joué un certain rôle lors des événements de 1798. Il était enthousiasmé de la chute du régime patriocien et représenta le comité de la Haute-Gruyère à l'assemblée de Lausanne ; les souvenirs qu'il nous a laissés de cette période troublée sont les meilleurs et les plus fidèles de ses ouvrages. Nous lui empruntons ceux concernant le soulèvement de la Haute-Gruyère, avec quelques légères corrections.

Sous le régime de la Médiation, il fit partie du Petit Conseil, dans la subdivision du Tribunal d'appel.

Il mourut en 1837.

* * *

Des comités insurrectionnels se formèrent un peu partout : à Vevey, à Morges, à Montreux. D'autres villes

suivirent cet exemple, et à la fin de l'année 1797, ou plutôt à l'aurore de l'année suivante, l'indépendance vaudoise était un fait accompli ; les baillis bernois durent abandonner leurs bailliages du beau pays de Vaud.

Les ressortissants fribourgeois qui se rendaient dans cette contrée furent obligés de prendre la cocarde verte ou de retourner sur leurs pas.

Bientôt une colonne de Français, sous le commandement du général Ménard, entra dans le Pays de Vaud, pendant que Berne se préparait à la lutte et chargeait le général de Weiss du haut commandement de ses troupes.

Les choses en étaient là lorsque, le lendemain de la foire de janvier 1798, l'arbre de liberté fut planté sur la place du Tilleul de Bulle.

Un comité se constitua en gouvernement provisoire, présidé par le curial Geinoz. Il s'affilia à celui de Vevey ; les baillis furent invités à abandonner les châteaux de Bulle ¹ et Gruyères.

Les communes de la Haute-Gruyère se réunirent à Grandvillard, où un comité se constitua sous la présidence du lieutenant Borcard.

Gruyères resta isolé quelques jours, jusqu'au moment où une compagnie de Bulle se rendit dans ses murs et provoqua son adhésion au mouvement, et un comité, sous la présidence du curial Dupré, se forma. Bientôt après Romont, Rue, Attalens, Châtel-St-Denis, Surpierre, Montagny, St-Aubin, Estavayer, Vuissens embrassèrent la cause vaudoise.

Un comité central s'établit à Lausanne, où M. le châtelain Badoud, de Romont, se rendit avec d'autres

¹ Le bailli de Bulle était d'Odet, qui avait pris ses avances en dirigeant ses biens sur Fribourg ; quant à celui de Gruyères, Albert Muller, les patriotes lui enlevèrent deux chevaux, qui traînèrent leurs canons.

Fribourgeois, aux fins de recevoir des instructions. L'auteur de ces lignes faisait partie de cette députation.

Dans la Gruyère, on établit deux postes militaires, l'un à Russille, dans la commune d'Avry-devant-Pont, l'autre dans la gorge de la Tinne, près de Montbovon.

Des patrouilles ne cessaient de circuler dans les territoires soumis aux comités.

Le gouvernement patricien de Fribourg conservait encore l'illusion de son existence, malgré les signes noirs qui assombrissaient son horizon. Corbières, La Roche, Farvagny, les vingt-quatre paroisses¹ lui restaient fidèles.

Le comité de Grandvillard, encore timide, députa deux commis à Fribourg pour prendre conseil auprès de LL. EE. Celles-ci répondirent que ce comité devait se dépêtrer comme il pourrait.

Le jour de la fête de la Chandeleur, le colonel Perret, à la tête d'un bataillon, sortit des portes de Fribourg et s'avança jusqu'au Bry. Cette marche en avant excita le comité de Bulle à redoubler de vigilance, il augmenta le nombre des défenseurs de Russille et fit sonner le tocsin.

Le Grand Conseil de Fribourg crut éloigner l'orage en décrétant, le 6 février 1798, l'égalité des droits entre les citoyens, mesure que Berne avait déjà prise. Mais c'était trop tard : le torrent descendait des hauteurs en grondant et emportait tout obstacle.

Une assemblée fut convoquée à Payerne pour constituer un canton nouveau sous la dénomination de canton

¹ Par les vingt-quatre paroisses, on entend les villages qui entourent la ville de Fribourg et qui auraient été donnés par le fondateur de cette ville, Berchthold IV. Il faut mettre au vieux fer cette expression. Des seigneurs puissants possédaient presque tout le pays jusqu'aux portes de la ville. Ces nobles ne prêtèrent jamais hommage à Fribourg. Plus tard, ils devinrent combourgeois de la ville, qui ensuite acquit ou conquit leurs possessions.

de *Sarine et Broie*. Les généraux français Brune, Rampon et Pijon s'y trouvèrent avec une troupe nombreuse. Ils donnèrent le grade de général à un M. de Bons, Vaudois, et Curton, Fribourgeois.

MM. Blanchenay, de Vevey, et Weber, du même lieu, firent l'inspection du poste de la Tinne, qui se trouvait en présence du bataillon de Graffenried, commandant le poste de Cuves. A la Tinne on établit une batterie de deux canons. On abattit de gros sapins pour barrer le passage, qui du reste est très étroit; la route côtoie de profonds précipices au bas desquels la Sarine se fraye péniblement un passage dans le sombre des rochers.

Le capitaine Ritner, de Genève, qui arriva à Bulle avec une compagnie de dragons, se rendit aussi au poste de la Tinne avec la compagnie Progin. En passant par Albeuve, le curé, Jacques Baud, régala si abondamment les dragons d'excellente eau de cerises que ma foi plusieurs ne purent rejoindre leur poste le même jour.

Du poste de la Tinne Blanchenay et Weber se rendirent à celui de Russille. Ils apprirent que le bataillon Perret, de Fribourg, cantonnait au Bry. Ils se rendirent auprès du commandant Perret et après un court entretien celui-ci crut qu'il se trouvait en présence d'un adversaire disposant d'une nombreuse troupe, qu'elle s'apprêtait même à fondre sur la sienne. Il se retira. Il remarqua encore que Weber portait une cocarde aux couleurs françaises. Il s'imagina se trouver déjà en présence des soldats de cette nation. Il ne pouvait lutter avec succès avec la poignée d'hommes dont il disposait.

Un jour, après ce petit événement qui avait son côté pittoresque, le major Albert Muller arriva avec une nouvelle colonne fribourgeoise jusqu'à la hauteur des Genièvres, entre le Bry et Russille, aux fins de faire une nouvelle démonstration contre les rebelles. Ceux-ci ne

s'en émurent pas ; leurs officiers profitèrent de la situation de leur camp à Avry ; ils firent parade de leur monde en plaçant un homme entre les arbres de la forêt et firent monter et descendre derrière une patrouille, ce qui donnait l'illusion, à une certaine distance, d'un camp bondé de défenseurs. Ce naïf stratagème réussit pleinement. Le major Muller crut comme Perret qu'il se trouvait quelques centaines de défenseurs dans le camp adverse, alors, qu'en réalité, il en existait tout au plus deux cents !

Le dévouement des Bullois alla jusqu'à fabriquer un canon de bois, mais solidement cerclé qui pouvait lancer des projectiles à une assez grande distance. Plus tard, le général Brune leur fit cadeau de deux pièces de canon de meilleur aloi pour les récompenser de leur civisme.

Le mois de février se passa dans la fièvre guerrière. L'assemblée de Payerne s'étant constituée sous la présidence de l'avoyer de Dompierre, et ensuite sous celle de Georges Badoud, de Romont, on commença à s'orienter et à étudier un plan de campagne rationnel. Un projet d'une République rhodanique vint un instant interrompre les travaux de l'assemblée, mais ce projet eut la durée des roses. L'assemblée travaillait pour une République unitaire. Les députés se rendirent bientôt dans leurs foyers pour s'occuper d'élections. Ce fut l'affaire de quelques jours et les élus se trouvèrent à leur poste avant que l'armée française eût reçu les ordres de poursuivre les opérations.

Dans un conciliabule il fut décidé de sauvegarder Fribourg et de ménager ses habitants. Une députation fut choisie ; elle devait se rendre dans cette vieille capitale, tout imprégnée de patriciat et engager son gouvernement à céder aux circonstances, d'envoyer des députés à l'assemblée de Payerne, ce qui éviterait des mesures coercitives et des malheurs. Georges Badoud, Broye de

Murist-la-Molière, Gachet de Gruyères et Jomini, ancien Banneret de Payerne furent chargés de cette mission. Le général Brune leur donna un sauf-conduit sur leur demande puis ils montèrent dans une voiture et partirent. Quelques dragons les accompagnèrent. Cette députation fut bien accueillie, elle logea à l'hôtel des Merciers. Le Grand Conseil s'assembla, délibéra fort longtemps et après trois jours de délibération il donna une réponse évasive : il voulait et ne voulait pas se soumettre à l'ultimatum qui lui était présenté.

La députation s'en retourna à Payerne emportant dans sa poche un insuccès.

Le canton de Berne était décidé à se défendre et avait envoyé des troupes de secours à sa voisine la ville de Fribourg, celle-ci demeurait en quelque sorte sous la domination de celui-là.

Certains magistrats de Fribourg se montrèrent extrêmement belliqueux et ne rêvaient que succès faciles contre les nouveaux Bourguignons. Ils étaient persuadés que les Français qu'on leur montrait s'approchant des remparts de leur place n'étaient que des Vaudois travestis. Ils émirent même l'opinion qu'on devait retenir prisonnière la députation de Payerne. Cette ardeur guerrière se fondit comme la neige au föhn lorsque le 2 mars les Français se présentèrent.

Le lendemain du retour de la députation, on vit arriver à Payerne MM. Louis d'Affry, Nicolas Gady et un autre qui demandèrent une audience au général Brune. Ils purent se convaincre de visu de l'état des choses et du ferment des esprits.

Une colonne française se joignit à celle du camp de Rusille où commandait François Glasson, dit Lentulus. Rodolphe Gapani, qui joua un rôle sous le gouvernement helvétique, s'y trouvait avec les officiers Esseiva, Equey,

Borcard, Progin, Geinoz, etc. Cette colonne, dirigée par les généraux de Bons et Curton, sortit un matin de son retranchement et se dirigea sur Fribourg en faisant une diversion sur Farvagny et Neiruz qui demeuraient fidèles à l'ancien régime. A Farvagny le bailli Xavier Muller fit partir un coup de canon à l'arrivée de l'ennemi et prit aussitôt la fuite comme si un spectre le poursuivait.

Une autre colonne, sous le commandement du général Pijon, se trouvait devant Fribourg le 2 mars. Cette place, après quelques volées de boulets, capitula. Pijon continua sa poursuite sur la Singine en laissant la colonne d'Avry comme garnison.

Un troisième corps, commandé par le général Rampon, s'empara de Morat. Il s'avança sur Guminen afin de rejoindre la demi-brigade de Pijon.

Fribourg ayant capitulé, presque tous ses magistrats, leur famille, se dispersèrent pour aller se cacher les uns d'un côté, les autres de l'autre.

Louis de Lenzbourg voyant l'impossibilité de défendre la ville, conserva assez de sang-froid pour faire sortir ses défenseurs en leur disant qu'ils pourraient mieux se battre sur la hauteur du Schönenberg. Il entendait par là sauver la place du pillage et de l'incendie. La garnison prise de panique se sauva dans le plus grand désordre ; une partie se joignit aux Bernois qui retournaient à Neuenegg et à Berne. Pijon ne fut pas heureux à Neuenegg, il allait battre en retraite sur Fribourg lorsque l'armée de Schauenbourg lui permit d'avancer après la prise de Berne.

Les électeurs restés à Payerne furent témoins de toutes ces péripéties qui changeaient subitement l'état des choses. Ils entendaient la canonnade un peu partout et les estafettes ne cessaient de se succéder. Ils restèrent environ un mois dans cette ville et finirent par nommer les premières autorités cantonales. On commença par la

Chambre administrative comme la besogne la plus urgente pour remplacer l'ancien conseil. L'assemblée quitta ensuite Payerne pour se rendre à Fribourg.

Le général Pijon, à son retour dans cette ville, fit publier une proclamation pour y faire rentrer les fuyards, mais son but ne fut pas tant de les rappeler dans leurs foyers que de leur imposer la forte contribution de deux millions. Il avait déjà fait une visite préalable au Trésor de l'ancien gouvernement où il découvrit 63,000 écus, ce qui le dépitait. Il ne put s'empêcher de dire que les Fribourgeois étaient trop pauvres pour songer à faire la guerre à la République française.

Le citoyen commissaire Rapinat parut pour remplir la mission à laquelle il excellait, celle des réquisitions pour le service de l'armée. Etant entré botté, éperonné, le chapeau sur la tête pour faire connaître ses ordres à l'assemblée électorale, il lui fut observé, assez sèchement, que s'il désirait qu'on prît sa demande en considération, il devait, de son côté, respecter une assemblée constituée, émanant d'un peuple libre. Il se découvrit et alors on lui accorda l'honneur de la séance.

Pendant que la colonne du camp de Russille se portait sur Fribourg en compagnie des Français, celle qui était restée dans la gorge pittoresque de la Tinne ayant appris le départ des Bernois, franchit le défilé et alla planter quelques arbres de liberté, tout en se faisant accompagner d'un tonneau de vin dans la pensée très fondée du reste que les Bernois n'avaient rien laissé aux camarades du poste de la Tinne.

Plus tard, l'aubergiste de Montbovon réclama le paiement de son tonneau de vin, mais la Chambre administrative lui répondit qu'elle aurait trop à déboursier si elle se mettait sur le pied de payer les noces patriotiques.

Fribourg, juin 1898.

F. REICHLIN.